

**EXTRAIT du REGISTRE
des DÉLIBÉRATIONS
du CONSEIL MUNICIPAL**

Nombre de Conseillers :

En Exercice : 12
Présents : 10
Votants : 10

Date de Convocation :

16 janvier 2018

L'an deux mil dix-huit, le 22 janvier, à 20 heures, le Conseil Municipal de la Commune de Plassac, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Madame Martine GOUTTE, Maire.

Présents : Mesdames Martine GOUTTE, Marie-Christine BRAUD, Martine GUENAI, Agathe GERMAIN, Maryvonne BARRAS. Messieurs Jean-Michel VENANCY, Jean-Claude GAUDINIÈRE, Patrick PICARD, Jean-Michel BAUDET, Laurent DE BOISSESON.

Absents excusés : Madame Valérie BERNAUD, Monsieur Denis GIRAULT.

Secrétaire de Séance : Marie-Christine BRAUD

Objet : Port : tarifs 2018

Monsieur VENANCY, Adjoint en charge du Port, sur proposition de la Commission Port d'augmenter les tarifs du Port pour l'année 2018, comme suit :

Longueur du bateau en m	Tarif H.T. PLASSAC	Tarif H.T. HORS COMMUNE
Jusqu'à 5,99 m	165 €	212 €
De 6 m à 6,49 m	190 €	251 €
De 6,50 à 6,99 m	216 €	289 €
De 7 m à 7,49 m	242 €	329 €
De 7,50 m à 7,99 m	265 €	367 €
De 8 m à 8,49 m	296 €	403 €
De 8,50 m à 8,99 m	321 €	440 €
De 9 m à 9,49 m	346 €	476 €
De 9,50 m à 9,99 m	373 €	513 €
Au-delà de 10 m	399 €	552 €

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité des votants, d'augmenter les tarifs pour l'année 2018 comme indiqué dans le tableau ci-dessus.

*Pour copie conforme au registre,
Fait à Plassac, le 23 janvier 2018
Le Maire, Martine GOUTTE*

